

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 40/2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 23/05/2013	L'an deux mil treize le six juin à dix neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 06/06/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27</i>	Présents : KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie (arrivée 19h15), MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, MOUHOT Marcel (départ 20h00).
OBJET : <i>Subvention Exceptionnelle Association KARATÉ</i>	Excusés : PETIT Betty a donné procuration à KNEPERT Pierre, CLAUDON Pierre a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, AUDOUZE Yann a donné procuration à MAKSOUH Mourad. Monsieur Jean-Pierre MONNIN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Christian BELZ, Adjoint chargé de la Commission « Vie associative », séance du 02 avril 2013.

Les membres de la Commission proposent à l'association KARATÉ une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

L'exposé de Monsieur Christian BELZ entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, allouent une subvention de 1 000 € à l'association KARATÉ (somme à prélever sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2013 compte 6574).

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 06/06/2013
Publiée le 06/06/2013.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire


